OEA/Ser.W

 CIDI/INF. 454/21 rev.1

 21 septembre 2021

 Original: anglais

DOCUMENT DE RÉFLEXION

Réunion ordinaire du

Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)

28 septembre 2021

(Élaboré par le Secrétariat exécutif au développement intégré)

THÈME : **LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE, L’INNOVATION ET L’ENTREPRENEURIAT POUR PROMOUVOIR L’INCLUSION DES FEMMES, DES FILLES ET D’AUTRES POPULATIONS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ**

1. **Contexte et justification**

La pandémie de COVID-19 a creusé les inégalités existantes et les écarts technologiques et sociaux en raison de l'accès limité de certains groupes de la société aux compétences et aux outils nécessaires pour l'économie numérique.

Selon l'indice mondial des inégalités femmes-hommes du Forum économique mondial,[[1]](#footnote-1)/ la pandémie de COVID-19 a augmenté de 36 ans le temps estimé pour combler l'écart entre les sexes dans le monde (il est maintenant de 135,6 ans). Le rapport du Forum économique mondial indique que la pandémie et les restrictions et pertes d'activité économique qui en ont résulté ont touché les femmes plus durement que les hommes. Les ménages à faibles revenus et les communautés défavorisées ont été confrontés à davantage de difficultés et d'incertitudes sur le plan financier, sanitaire, éducatif, social et émotionnel. Les pertes d'emploi ont été particulièrement prononcées parmi les minorités et les mères qui travaillent. Dans l'ensemble du monde en développement, en particulier, les femmes ont supporté le poids des défis de la pandémie dans un pourcentage disproportionné.[[2]](#footnote-2)/

Selon certaines projections initiales de l'Organisation internationale du travail (OIT), 5 % de toutes les femmes ayant un emploi ont perdu leur emploi, contre 3,9 % des hommes ayant un emploi. En outre, le fait que les femmes soient obligées de faire des « doubles quarts de travail » pour s'occuper des enfants accroît l'insécurité de l'emploi et complique le maintien de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Dans la dimension de la participation et des chances économiques, le rapport du Forum économique mondial souligne qu'il existe également un écart persistant entre les sexes dans les rôles de direction, les femmes ne représentant que 27 % de tous les postes de direction. Selon des données de LinkedIn, en raison de la pandémie, on assiste à un renversement de 1 à 2 ans de progrès dans l'embauche des femmes à des postes de direction dans plusieurs secteurs.[[3]](#footnote-3)/

L'accélération de l'économie numérique et du commerce électronique a renforcé la nécessité de développer les compétences et la formation dans les secteurs et technologies portés par l'innovation. Ces secteurs ont le potentiel de créer des débouchés en phase avec les emplois de demain et de contribuer à une autonomie économique accrue, notamment pour les femmes. L'accès aux capacités liées aux technologies transformatrices peut donc devenir un moyen important de s'assurer que les femmes, les entreprises dirigées par des femmes et les populations en situation de vulnérabilité ne sont pas exclues des débouchés croissants de l'économie numérique après la COVID-19.

Un pourcentage important de femmes (51,8 %) est actuellement employé dans des secteurs moins qualifiés et à faible productivité tels que les soins, l'éducation, la santé, l'assistance sociale, l'emploi domestique, le commerce traditionnel, l'industrie légère et l'agriculture rurale, qui peuvent être plus vulnérables aux changements rapides de la technologie. Bien que les femmes de la région aient un taux d'inscription plus élevé dans l'enseignement supérieur, elles ne représentent qu'environ 34,5 % des diplômés en STIM.[[4]](#footnote-4)

De même, les femmes sont actuellement sous-représentées dans les secteurs liés aux technologies transformatrices et aux compétences associées à ces domaines. Dans l'informatique en nuage, les femmes représentent 14 % de la main-d'œuvre ; dans l'ingénierie, 20 % ; et dans les données et l’intelligence artificielle, 32 %. Les femmes connaissent également un écart plus important lorsqu'elles cherchent à changer d'emploi dans ces domaines. Dans le domaine de l'informatique en nuage, la différence de changement d'emploi est de 58 % ; dans le domaine de l'ingénierie, l'écart est de 42 % ; et pour le développement de produits, l'écart est de 19 %.[[5]](#footnote-5)/

La promotion d’initiatives concrètes et réalisables pour améliorer l'accès et le leadership des femmes et des communautés ayant peu d'opportunités de poursuivre des études en STIM, des carrières en science et en innovation est nécessaire pour aborder certaines des inégalités présentes dans la main-d'œuvre qui ont des effets sur la mobilité économique et l’égalité entre les sexes dans les domaines de la science et de la technologie dans les Amériques.

Dans le cadre de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT), les États membres de l'OEA ont identifié l'importance de la poursuite de politiques et de programmes délibérés visant à combler les lacunes et les inégalités existantes qui touchent une partie de la population et des communautés.

1. **Objet de la réunion**

Cette réunion du CIDI offrira aux États membres l'occasion de discuter de priorités réalisables pour faire progresser la collaboration régionale dans le but d'aborder les écarts existant dans les Amériques en matière d’égalité des sexes et d’inclusion au titre de l’innovation, de la science, de la technologie et de l’entrepreneuriat.

 La réunion examinera les initiatives qui se prêtent à la mise au point d’interventions spécifiques pour accroître la sensibilisation, soutenir la conception de politiques et entreprendre des programmes et des interventions axés sur les résultats pour améliorer l'accès à la science, à l'innovation et à la technologie afin d'améliorer la situation économique et sociale des femmes et des populations en situation de vulnérabilité.

 Les interventions des experts et invités porteront sur des initiatives axées sur l'autonomisation économique et le leadership des femmes (accès, compétences, avancement des politiques, approches pragmatiques) afin de tirer parti de la science, de l'innovation et de la technologie pour le développement et l'inclusion.

 Les États membres partageront les bonnes pratiques et les programmes concrets visant à favoriser l'autonomisation des femmes et des populations vulnérables et à leur offrir des opportunités dans le domaine de l'enseignement des STIM, de l'entrepreneuriat et des opportunités économiques liées à la science, à la technologie et à l'innovation, à identifier les lacunes et les besoins dans ces domaines et à partager les offres de collaboration pour améliorer les résultats régionaux.

**3. Pertinence pour le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) et les mandats de l’OEA**

 La COMCYT a convenu du thème principal de la Sixième Réunion de la REMCYT (CIDI/COMCYT/doc.3/19.rev. 1), « Mobiliser la puissance des sciences et des technologies transformatrices pour impulser l’avenir de nos communautés ». L'un des sous-thèmes de la Sixième REMCYT, qui se tiendra le 7 décembre 2021, est « La science, la technologie, l’innovation et l’entrepreneuriat pour promouvoir l’inclusion des femmes, des filles et d’autres populations en situation de vulnérabilité », qui constitue le centre d’intérêt de cette réunion du CIDI.

« La promotion d’économies inclusives et compétitives » est l'une des lignes stratégiques du développement intégré qui figurent dans le Plan stratégique intégral [AG/RES. 1 (LI-E/16)]. L'un de ses objectifs stratégiques (1.3) est : « Intensifier la coopération en vue renforcer les capacités des institutions des États membres à assimiler l’innovation et les technologies transformatrices afin d’apporter une valeur ajoutée et de diversifier leurs économies de manière durable et inclusive ».

La résolution AG/RES. 2916 (XLVIII-O/18), « Promotion d’initiatives continentales en matière de développement intégré », charge les États membres : « D’approuver la Déclaration de Medellín : ‘La science, la technologie et l’innovation en tant que piliers de la transformation dans les Amériques’ (CIDI/REMCYT-V/DEC.1/17 rev. 1), adoptée lors de la Cinquième REMCYT à Medellín (Colombie) les 2 et 3 novembre 2017 ». La Déclaration de Medellín souligne que « la coopération au service du développement est primordiale pour ce qui est de promouvoir l’innovation équitable et inclusive ainsi que la prospective des nouvelles technologies dans l’industrie, l’agriculture, les communications, l’éducation, la santé, l’environnement, l’énergie, les transports et dans d’autres secteurs et que, dans ce sens, la promotion des mécanismes permettant que la science, la technologie et l’innovation contribuent au développement social et économique constitue une priorité ».

Par ailleurs, les ministres réunis à Medellín ont également convenu de « promouvoir l’incorporation des femmes et des fillettes et d’autres groupes de population en situation de vulnérabilité[[6]](#footnote-6)/ dans les domaines de la science, de la technologie et de l’innovation afin d’améliorer leurs possibilités d’apprentissage, la formation professionnelle précoce à la science et à la technologie, la participation de ces groupes à la vie citoyenne et à la politique, la promotion de leur intégration au marché du travail et de leur accès à des postes de direction et de décision, enfin, leur participation aux processus de transformation sociale qu’entraînent les progrès scientifiques et technologiques ».

1. **Structure de la réunion**

Les experts seront invités à exposer les principaux défis et les principales possibilités pour combler les écarts existant dans les Amériques en matière d’égalité des sexes et d’inclusion au titre de la science, de la technologie, de l’innovation et de l’entrepreneuriat. Les États membres auront l’occasion de poser des questions aux experts invités sur leurs exposés et/ou les principaux points abordés lors de leurs interventions dans le cadre d'un dialogue interactif guidé par la présidence du CIDI.

Après la séance de questions/réponses, les délégations seront invitées à partager les bonnes pratiques, les offres spécifiques de collaboration ou les besoins liés à ce sujet, les contributions de leurs capitales étant également attendues, si elles sont disponibles. Parmi les questions directrices pour les interventions des États membres figurent les suivantes :

1) Quelles sont les principales difficultés existant dans votre pays pour combler les écarts en matière de parité hommes-femmes et d’inclusion ?

2) Quelles sont les bonnes pratiques ou approches spécifiques mises en œuvre par votre pays avec succès à l’appui de l’accroissement de la participation et du leadership des femmes, des minorités ou des populations mal desservies dans les programmes de formation et les parcours STIM ?

3) Quelles offres de coopération ou de partenariats votre pays peut-il apporter au service de la coopération régionale dans ce domaine ?

4) Que peut-on/doit-on faire dans le cadre du SEDI de l’OEA afin de combler le fossé entre les sexes dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation ?

Exposés des experts (7 minutes, maximum de 10 minutes)

* Shelli Brunswick, président directrice général, *Space Foundation*, États-Unis
* Saiph Savage, professeur adjoint et directrice de la *Civic A.I. Lab, Northeastern University-Khoury College of Computer Sciences*, Boston, Mass., et codirectrice du laboratoire d'innovation civique de l'UNAM au Mexique
* Vanise Zimmer, fondatrice et présidente, ElasBank, Brésil
1. **Résultat de la réunion**

La réunion devrait contribuer à :

1. Fournir des informations sur les principales tendances, les défis et les opportunités spécifiques pour les États membres de l'OEA afin d'améliorer l'accès et le leadership des femmes et des populations en situation de vulnérabilité dans les domaines de la science, de l'innovation, de la technologie et des entreprises ;
2. Identifier des priorités et des domaines de coopération régionale dans les Amériques pour aborder les écarts en matière d’égalité des sexes et d’inclusion au titre de l’innovation, de la science, de la technologie et de l’entrepreneuriat ;
3. Encourager les États membres à présenter les bonnes pratiques et les politiques et programmes concrets ayant des résultats positifs pour réduire les écarts technologiques et d’égalité des sexes qui ont été creusés par la pandémie de COVID-19 ;
4. Favoriser une offre spéciale de formation et d’apprentissage par l’expérience pour les filles, les femmes et les populations mal desservies au sein de l’« Académie des jeunes des Amériques sur les technologies transformatrices ».

CIDRP03326F01

1. . L’indice mondial des inégalités femmes-hommes du Forum économique mondial établit un classement mondial des pays et un cadre de quatre dimensions (participation et chances économiques, niveau d'éducation, santé et survie et autonomisation politique) pour évaluer l'ampleur des disparités mondiales, régionales et nationales entre les sexes. Disponible sur : <http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf> [↑](#footnote-ref-1)
2. . McKinsey Global Institute, Mars 2021. [↑](#footnote-ref-2)
3. . Indice mondial des inégalités femmes-hommes du Forum économique mondial (2021) [↑](#footnote-ref-3)
4. . Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) des Nations Unies, Panorama social de l'Amérique latine 2018 (fév. 2019), disponible sur <https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/44396/4/S1900050_en.pdf> [↑](#footnote-ref-4)
5. . <http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf> [↑](#footnote-ref-5)
6. . Note de bas de page de la déclaration de Medellín, issue de la Cinquième REMCYT : « Le concept de vulnérabilité s'applique aux secteurs ou groupes de population qui, en raison de leur âge, de leur sexe, de leur état civil et/ou de leur origine ethnique, sont exposés à des risques, ce qui les empêche de participer au développement et d'accéder à de meilleures conditions de bien-être. (Commission des droits de l’homme des Nations Unies). » [↑](#footnote-ref-6)